

Délibération n° 2018-04-18

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 20 septembre 2018

Objet

Saison culturelle
 2017/2018 de l'Agglo
 Pays d'Issoire

Rapporteur

KAROUTZOS Christian

Date de convocation

13 septembre 2018

**Date d'affichage du
 compte rendu**

28 septembre 2018

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 126
 Présents : 87
 Votants : 101
 Pour : 101
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 20 septembre à 20h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
		BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge		BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrich
BRUN Pascale		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre		CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
		CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude	DALMAS André	
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude		DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard	ESPEIL Michel
FANJUL José	FONTANIVE Pierrette	
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIAULT Damien	
GELLY Guy		GOUEZEC Jean-François
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
		LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean	MONTABRUT Paulette	
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAGESSE Pierre
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	PETEILH Sandra
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	SAUTEREAU Catherine
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
THEVENET Emilie	TINET Georges	TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (14) : BARRAUD Bertrand à KAROUTZOS Christian, BASTIEN Gérard à HERBST Nadine, BERTHELOT Pascal à RODDIER Gilles, BLANJARD Michel à NICOLLET Michel, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, COSTON Marie à BRONNER Ulrich, DENAIVES Catherine à BACQUET Jean-Paul, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GAUTHIER Isabelle à JAMON Marc, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRE Annick, PELOU Michel à MAHOUDEAUX Gaëlle, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, CREGUT François, ESBELIN Nicole, FRAISSE Jean-Luc, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, ROCHETTE Christophe.

Absents (25) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, FRADIN Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, MAERTEN Christian, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU la délibération n° 2017-8-10 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 juillet 2017 validant la saison culturelle 2017/2018 à l'échelle de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT qu'à la création de l'Agglo Pays d'Issoire, l'offre de spectacles vivants existait sur le territoire, mais elle était quantitativement inégale d'un « sous-territoire » à l'autre ;

CONSIDÉRANT que le cap fixé est de donner une dimension territoriale à la programmation et de la rendre lisible pour l'usager ;

CONSIDÉRANT que cette saison culturelle itinérante et pluridisciplinaire a mêlé théâtre, musique, danse, exposition, cinéma, de septembre 2017 à juin 2018, dans des lieux non dédiés sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT qu'en amont de la saison, une consultation des mairies a été réalisée par le service Culture qui avait pour but d'impliquer aussi les associations locales, et qu'une réflexion a été menée sur la complémentarité des propositions artistiques afin de ne pas entrer en concurrence avec les acteurs locaux ;

CONSIDÉRANT que cette saison prévoit 36 représentations/concerts pour 22 équipes artistiques accueillies, une exposition sonore interactive, une collaboration photographique avec la Cie Pixe sur 26 communes pressenties ;

CONSIDÉRANT que la délibération n° 2017-8-10 précitée a validé la saison culturelle 2017/2018 à l'échelle de l'Agglo Pays d'Issoire comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Saison culturelle et actions	95 000,00 €	Conseil Départemental 63	10 000,00 €	6,13%
Ingénierie et technique	21 000,00 €	ASP	13 200,00 €	8,09%
(Techniciens, O.Chastel, E. Adamczyk)	34 000,00 €	Leader	130 050,00 €	79,66%
Frais de structure	8 250,00 €	Autofinancement	0,00 €	0,00%
Communication	5 000,00 €	Recettes	10 000,00 €	6,13%
Total	163 250,00 €	Total	163 250,00 €	100,00%

CONSIDÉRANT que le montant des subventions obtenues est moindre, il convient de modifier le plan de financement de la façon suivante :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Prestations (artistiques, techniques) et communication	92 332,38 €	Conseil Départemental 63	7 021,00 €	4,81%
Frais salariaux et de structure	53 666,44 €	ASP	11 238,75 €	7,70%
		Leader	112 007,05 €	76,72%
		Autofinancement	9 742,02 €	6,67%
		Recettes	5 990,00 €	4,10%
Total	145 998,82 €	Total	145 998,82 €	100,00%

CONSIDÉRANT que ce plan de financement pourra être amené à évoluer en fonction des notifications de subvention des différents financeurs ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider le plan de financement prévisionnel du projet communautaire ;
- de valider la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des financements (État, Conseil régional, fonds européens, participations privées, etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 05/10/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05/10/2018